

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 mai 2014
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-huitième session
Point 110 de l'ordre du jour
**Mesures visant à éliminer le terrorisme
international**

Conseil de sécurité
Soixante-neuvième année

**Lettres identiques datées du 8 mai 2014, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent
de la République arabe syrienne auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

Comme suite aux lettres adressées précédemment au sujet des crimes commis de façon systématique et délibérée par des groupes terroristes armés dans l'intention de détruire les sites archéologiques et religieux et les monuments culturels et historiques en Syrie pour leur substituer une idéologie tyrannique qui n'a de lien avec aucune civilisation, je tiens à vous informer que le matin du 8 mai 2014, la ville d'Alep a connu un nouvel attentat terroriste au cours duquel des groupes terroristes armés ont fait exploser l'hôtel Carlton, lieu historique, faisant un grand nombre de victimes et entraînant la destruction totale du bâtiment. Plusieurs sites historiques à proximité ont été également fortement endommagés.

Il convient de noter que ce crime n'est pas le premier du genre contre le patrimoine culturel et religieux d'Alep. L'hôtel Carlton avait fait dans le passé l'objet de deux tentatives de destruction qui avaient été déjouées par l'armée arabe syrienne. Les groupes terroristes armés avaient également incendié le souk d'Alep, le plus vieux du monde, et attaqué la grande mosquée des Omeyyades.

Le « Front islamique » a revendiqué la responsabilité de ce crime, ce qui donne encore plus de poids à la requête formulée par la Syrie auprès du Conseil de sécurité en vue de l'inscription de ce groupe sur la liste des organisations terroristes, les méthodes utilisées au cours de cet attentat étant conformes aux tactiques terroristes d'Al-Qaida.

Le Gouvernement syrien, qui est résolu à lutter contre le terrorisme en Syrie et à défendre le peuple syrien et son patrimoine culturel et historique, demande au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de l'ONU de condamner clairement et fermement ces crimes, d'agir rapidement pour inscrire le Front islamique sur la Liste du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#) et



1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées, de prendre des mesures immédiates à l'encontre des États qui parrainent les organisations terroristes, de leur demander des comptes à la suite de l'aide financière et logistique qu'ils leur fournissent et de les contraindre à mettre un terme à cette aide.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**
